

## Compte-rendu sur les sondages réalisés à Domme (24), au château du Roy, durant la semaine du 24 au 28 octobre 2016

Pour cette première campagne de sondages, l'équipe Hadès était composée de Patrick Bouvart, responsable scientifique, assisté d'Elsa Paulien, technicienne qualifiée contractuelle. La participation constante d'une demi-douzaine de bénévoles de l'Association pour la Sauvegarde de la Bastide de Domme et de ses Remparts (ASBDR) a permis d'augmenter les aires d'investigation initialement prévues. Parmi les participants, un étudiant de Bordeaux (Master en archéométrie), Jean-Baptiste Javel, a contribué à un sondage durant deux jours. Sa prise en charge a fait l'objet d'une adhésion à l'ASBDR et d'une convention entre l'association et Hadès.

Trois sondages ont été répartis sur différents niveaux depuis l'actuelle terrasse sommitale. Leurs implantations ont été motivées par le repérage de probables constructions médiévales encore en élévation. Toutefois, les emprises ont été conditionnées par la nécessité de limiter les risques de déstabilisation des maçonneries, certaines présentant déjà des désordres significatifs. Tous les terrassements ont été effectués manuellement. A l'issue de l'opération, les structures ont été protégées au moyen d'un géotextile puis recouvertes de terre. Les rebouchages n'ont été que partiels afin de favoriser des investigations complémentaires en 2017.

Les résultats sont déjà très intéressants malgré des possibilités d'interprétation encore limitées.

Implanté au sud de la terrasse sommitale, le premier sondage a surtout permis d'observer un mur en moellons équarris liés au mortier de chaux et de sable ocre orangé. Fondé sur le rocher et mesurant 1,20 m d'épaisseur, il délimite la plateforme. Le parement interne est installé en retrait sur une fondation de trois assises de moellons équarris. Le dispositif permettait *a priori* d'installer un plancher assurant une circulation horizontale au-dessus de la surface rocheuse irrégulière. L'espace ainsi délimité serait donc un intérieur de bâtiment. Aucun indice de datation n'a été perçu. Les gravats directement accumulés sur le sol rocheux appartiennent probablement à la démolition du bâtiment laquelle pourrait en partie être imputable à un bombardement (si l'éclat de boulet métallique découvert parmi les gravats n'est pas une pollution ultérieure).

Implanté sur la terrasse inférieure au sud, le second sondage a révélé la surface d'un empierrement stabilisant un niveau de circulation vraisemblablement externe. Ce sol bâti en blocs et éclats de calcaire posés de chant est établi au même niveau qu'une surface taillée approximativement à l'horizontal dans le banc de calcaire. Le pendage et un alignement de pierres disposées à plat suggèrent une forme de canalisation des eaux de pluie vers le sud-ouest, soit peut-être en direction de la citerne. Les couches successives marquant l'abandon du sol sont essentiellement composées de terre, mis à part un épandage ponctuel de chaux qui s'intercale. Ces dépôts ne concordent pas avec les effondrements des élévations montées au mortier de chaux. Au regard de ces données, on peut en déduire que la terrasse correspondrait à une mise en culture du terrain, probablement en vigne.

Les fouilles prévues en 2017 porteront sur l'emplacement supposé du donjon. Toutefois, en fonction de la participation des membres de l'association, une poursuite des investigations est envisageable sur ces secteurs.